

Feu vert à un emprunt pour l'école du Martinet

Mardi soir, les élus de Rolle ont approuvé un crédit de plus de 22 millions pour l'extension du complexe scolaire

C'est le dernier pas vers la réalisation d'un nouveau bâtiment qui s'ajoutera à l'école du Martinet d'ici à août 2015. Dans la soirée de mardi, les élus rollois ont accepté le crédit de 22 435 000 francs qui permettra sa construction. A l'achèvement des travaux, la dette sera transférée à l'Association scolaire et parascolaire intercommunale de Rolle et environs (AS-PAIRE), regroupant douze Communes.

Mais ce transfert a suscité un débat très nourri, la droite tentant d'y faire barrage. Un amendement du PLR Jean-François Buvelot proposait de refuser ce point du préavis, afin que Rolle reste l'unique propriétaire de l'édifice. «Nous nous opposons à ce que l'on se défasse de la dette sur une organisation tierce, ce qui tend à masquer l'état d'endettement effectif de la Commune», a expliqué le libéral-radical Christian Hay. En revanche, pour la Verte Céline Ehrwein Nihan, l'opération a

l'avantage de répartir le risque sur les Communes membres. Au terme d'une heure de ping-pong verbal, l'amendement a été rejeté à une voix près, et le préavis accepté à une large majorité.

Soulagé, le syndic, Jean-Noël Goël, a remercié l'assemblée: «Je vous suis reconnaissant, car ce projet est très important. Même

«Le transfert a l'avantage de répartir le risque sur les Communes membres»

Céline Ehrwein Nihan,
conseillère communale Verte

s'il est vrai qu'il demandera un effort financier aux Rollois.» La Ville va donc pouvoir contracter le prêt qui permettra la construction des locaux le long de la route des Quatre-Communes. Ils accueilleront vingt salles de classe, une bibliothèque scolaire et publique, une école de musique et un centre socioculturel. Les travaux préparatifs commenceront à l'automne. **I.C.**